



TARGON - le bulletin de votre commune

un art de vivre!

JUIN—JUILLET 2024

Le mot du Maire



En raison de l'absence d'une partie du personnel municipal en arrêt maladie et suite à la défection de la personne chargée de la distribution, le dernier bulletin municipal a été conçu de manière plus restreinte .

Vous ne le trouverez pas dans votre boîte aux lettres mais uniquement chez vos commerçants habituels et dans les services de santé ainsi qu'en mairie.

Veillez nous excuser pour ce désagrément . Merci de votre compréhension.

A noter dans vos agendas !

URGENT OFFRE D'EMPLOI !

La mairie recherche une personne susceptible d'effectuer la distribution du bulletin municipal dans les boîtes aux lettres des administrés de la commune.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous adresser à la mairie .

ELECTIONS

**Les prochaines élections - Européennes
auront lieu le : 9 juin 2024**

Pièce d'identité en cours de validité

INDISPENSABLE

Le vote est l'affaire de chaque citoyen !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2024 ECOLE JULES FERRY

Tous les enfants nés en 2021, qui auront 3 ans révolus à la fin de l'année 2024, habitant Targon ou Bellebat peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Procédure à suivre :

- **une attestation** ainsi qu'un **dossier d'inscription** vous seront remis en mairie sur présentation d'un **justificatif de domicile et du livret de famille.**
- une fois le dossier complété, la directrice recevra les parents à l'école sur rendez-vous, fixé au préalable. Ils devront se munir du **carnet de santé** de l'enfant ainsi que du **livret de famille.**

Ecole Jules Ferry

13 rue des écoles - 33760 Targon -

09-64-45-84-81

Infos utiles



MARCHÉ

HEBDOMADAIRE

place du 11 Novembre

Vendredi : de 7h30 à 13h

**Maraîcher, Traiteur,
Charcutier, Fromager**



Informations

ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire,

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance

(Présence du jeune indispensable)

ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- Noms et prénoms des occupants du logement
- Numéro de la maison ou du logement

DECHETS VERTS

La commune organise un ramassage des déchets verts, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie. Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

✂ Dates de ramassage : se renseigner en mairie

Numéros utiles et d'urgence

Mairie service de garde 06.37.24.50.22

Assistante sociale

Régime Général 05.57.98.12.00

MSA 05.57.98.25.10

CAUE rdv pris à la Mairie

Déchetterie SEMOCTOM 05.57.34.53.20

ENEDIS 09.72.67.50.33

Familles rurales 06.79.84.59.39

France service 05.54.07.14.63

GAZ 0.800.47.33.33

Pharmacie et médecin de garde 3237

Service-Public 3939

SIPHEM 05.56.71.70.20

SAUR 05.53.41.98.09

SIAEPA 05.56.06.13.89

OUVERTURE AU PUBLIC

GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00

Téléphone : 05.57.34.45.20

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

☎ Tél : 05.56.23.90.13

mairie.targon@wanadoo.fr

www.mairie-targon.fr

http://www.facebook.com/MairiedeTargon

lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mardi	10h00 - 12h30	13h30 - 17h30
mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00



RAPPEL URBANISME

Tous travaux modifiant l'aspect visuel de votre maison votre terrain, par la création ou modification de construction, clôture, toiture, peinture, etc doivent être déclarés à la mairie et conformes à la réglementation du PLU de la commune.

Pour tout renseignement contacter le service urbanisme de la mairie le lundi ou jeudi matin pour vous aider dans vos démarches.

RAPPEL IMPORTANT

Busage accès

L'accès est un droit de riveraineté, mais il est soumis à l'autorisation du maire qui, lors de la délivrance de la permission de voirie fixe les conditions à respecter pour son aménagement pour des motifs résultant de la sécurité de la circulation ou de la conservation du domaine public. L'autorisation pour l'établissement pour les propriétaires riverains, de busage sur les fossés des voies communales, précise le mode de construction, les dimensions à donner aux ouvrages et les matériaux à employer.

Les accès seront pourvus de têtes d'aqueducs de sécurité destinées à éviter l'encastrement éventuel des véhicules.

Lorsque ces buses ont une longueur supérieure à 15 mètres, ils doivent obligatoirement comporter un ou plusieurs regards pour visite et nettoyage, suivant les prescriptions de l'arrêté d'autorisation. L'entretien des accès, revêtement, tête de pont et buse est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage ; en cas de défaut d'entretien sa responsabilité peut être engagée.

Ecoulement des eaux

L'écoulement des eaux, dans les fossés de la route, ne peut être intercepté. Nul ne peut, sans autorisation, rejeter sur le domaine routier communal des eaux provenant de propriétés riveraines à moins qu'elles ne s'y écoulent naturellement.

Entretien du trottoir devant chez soi ou son commerce

L'entretien du trottoir devant chez vous fait partie des obligations qui vous incombent en tant qu'occupant du bien, que vous soyez propriétaire ou locataire.

FERMETURE ESTIVALE DE LA POSTE DE TARGON

Du 12 au 31 août



CLIC
Sud Gironde :

Service public gratuit

Informations, conseils, aide aux démarches pour le maintien à domicile ou entrée en établissement des personnes âgées. Aide à la constitution des dossiers MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

Permanence un mercredi sur deux à la maison de santé de Targon (sur rendez-vous) ou à domicile

Tel : 05.56.61.53.10

**La Galerie de Bastien Campistron ,
photographe animalier, restera ou-
verte le 1er dimanche des mois de**

juillet et août

(local ancien bureau de tabac)

PORTE OUVERTE

EPICERIE ASSOCIATIVE

BIOTIMARRONS

Vendredi 28 JUIN

17 à 19 heures

Rencontre avec les producteurs

AUBERGE ESPAGNOLE sous la Halle

APRES-MIDI LUDOTHEQUE



Que de mains ! Que de mains !

Vous étiez 62, enfants, ados et parents lors de cette dernière après-midi « JEUX ».

Outre les habitués, nous avons accueilli une maman de Grézillac, un papa de La Réole accompagnant leur fils, une mamie de Porte-de-Benauge avec ses petits-enfants et bien d'autres.

De nouveaux targonnais sont venus pour la première fois, des ados se sont retrouvés, trois adultes ont passés l'après-midi à jouer, c'est ça aussi la Ludothèque. Nous vous invitons à revenir le

MERCREDI 17 JUILLET pour une nouvelle après-midi « JEUX », ce sera sous la Halle de la mairie.

Marie-Claude Constantin



Horaires d'été à la Médiathèque

Du 9 au 13 juillet :

Mercredi et jeudi 14 h à 17 h

Du 16 juillet au 10 août :

Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

Mercredi, jeudi, vendredi : 14 h - 17 h 30

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

Les 13 et 14 août :

Mercredi et jeudi : 14 h - 17 h

Du 20 août au 03 septembre :

Mardi de 9 h - 12 h et de 14 h - 17 h 30

Mercredi, jeudi, vendredi : 14 h - 17 h 30

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30



Le Marché Bio et Artisanal LABEL SAISON, organisé par l'association Biotimarrons et le Collectif de La Manivelle Ô Vents a accueilli un public nombreux et intéressé le 5 mai sur la place du XI novembre, où un apéritif était offert par la municipalité.



ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

Une fin de saison particulièrement riche, avec de nombreux spectacles où les femmes occupent le devant de la scène !



POST !T
25 février



Marie Carrié Brazilian Quartet
17 février



Festival
COMMENT DIRE
8 & 9 mars



Rupture à Domicile THEATRE DES SALINIERES - 30 mars

ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS



L'espace René Lazare
affiche complet pour
le spectacle de
TYPHUS BRONX,
Trop près du mur !
7 avril



L'église Saint-Romain accueille
les Solistes de l'Orchestre de
Chambre Français
24 mai





LA MAIRIE DE TARGON VOUS PROPOSE

MUSIQUE À L'EUILLE

TARGON VEN. 14 JUIN

ESPACE RENÉ LAZARE **DÈS 19H**

ENTRÉE LIBRE

FEU D'ARTIFICE À 23H

CONCERTS :

TANZEM KALANGATA

CARTE BLANCHE À MUSAIQUE

ANIMATIONS ENFANTS | FOOD TRUCKS & BUVETTE SUR PLACE

TARGON | Mairie de Targon | ACROCS | ...



Prochaine sortie pour le Bus des Curiosités
au départ de Targon :

Samedi 29 juin 2024

Chers curieux des alentours, c'est le moment idéal pour embarquer à bord du bus, alors n'hésitez plus, les places sont disputées pour cette sortie qui annonce pleines de surprises ...

Tarif : 10€ par personne / 5€ de 15 à 25 ans

Capacité : 50 personnes

Départ de Targon à 17h15 - Place du XI Novembre

Petit indice... Tout est réalisable ! Vous pouvez amener une petite gourmandise du soir... !

Inscription à la Mairie de Targon

LA SMART CIE PRÉSENTE

MÉMOIRES CIRCASSIENNES

40 ANNÉES DE CIRQUE
RACONTÉES PAR DES MOTS,
DES ACROBATIES, DE LA DANSE,
DU JONGLAGE.

DE 3 À 12 ANS

TARGON **MERCREDI 3 JUILLET**

Espace René LAZARE à 15h
Entrée libre

Renseignements : mairie : 05 56 23 90 13
CultureTargon

La Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers vous invite à

EXPLOZIK¹³

VEN 12.07.2024 TARGON

INFOS & CONTACT
06 85 46 43 37

CONCERTS
BASKET 3X3
BUVETTE
RESTAURATION
GRATUIT

RYON ALMÄ MANGO TÈRNE

Lauréat du prix public du tremplin scènes croisées

Financé par le CCJ - Bénéfice de l'Entre-Deux-Mers - CCJ - via des actions de la Fédération et de la Communauté Territoriale de l'Entre-Deux-Mers - 2024 - 05 56 23 90 13 - Targon - via le site internet